

**SMALTO**  
**Société Anonyme au capital de 2 194 960,70 euros**  
**Siège social : 2 rue de Bassano 6 75116 PARIS**  
**338.189.095 RCS PARIS**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, à l'effet de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice (ces comptes étant joints au présent rapport).

Nous vous précisons que la Société a déposé auprès du Président du Tribunal de Commerce de Paris une requête en vue du report de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016. Dans son ordonnance rendue le 5 septembre 2016, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a autorisé la prorogation du délai d'approbation des comptes jusqu'au 30 décembre 2016.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

• **Opérations diverses**

Nous vous informons qu'à la suite de l'exercice de 10 000 BSA (code ISIN FR0010649228) échéance au 2 juillet 2018, le Conseil d'administration en date du 15 juillet 2015 a constaté l'émission de 2 000 actions nouvelles. Par conséquent, le capital de la Société a été porté de 2 194 760,70 € à 2 194 960,70 € et le nombre d'actions composant le capital est passé de 21 947 607 à 21 949 607 actions. Les statuts de la Société ont été mis à jour conformément à ces modifications.

• **Litige avec un ancien mandataire social**

Après avoir tenté en vain de faire constater qu'il était salarié de la société Smalto, en avoir été débouté par le Conseil de Prud'hommes le 21 décembre 2011, avoir formé contredit hors délai devant la Cour d'appel, un ancien mandataire social de la Société demandait au Tribunal de commerce de Paris de dire qu'il aurait été révoqué de manière vexatoire et sans juste motifs de ses fonctions de dirigeant.

L'ancien mandataire a fait appel de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 26 juin 2015 qui a condamné Smalto à lui payer 40 000 euros à titre de dommages-intérêts. Le délibéré est fixé au 20 octobre 2016.

Par ailleurs, la Société a assigné cet ancien mandataire en mars 2014 devant le Tribunal de Commerce de Paris afin de le voir condamner au versement de 822 K€ en réparation du préjudice résultant des fautes de gestion qu'il a commises. Le 10 juin 2016, le Tribunal de Commerce de Paris a jugé que l'action était irrecevable car prescrite. La Société et sa filiale ont fait appel de cette décision.

## **COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES**

### Comptes annuels

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 :

Le chiffre d'affaires H.T., constitué par la refacturation des frais aux sociétés qu'elle contrôle ou qu'elle assiste, s'est élevé cette année à 1 438 983 euros contre 1 655 322 euros au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 13,07%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 455 112 euros contre 1 656 077 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes ainsi que les autres charges totalisent 1 251 694 euros contre 1 373 778 euros, soit une baisse de 8,89%.

Le montant des traitements et salaires, charges sociales comprises, s'élève à 230 067 euros contre 329 585 euros au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 30,19%.

Les frais et charges d'exploitation encourus par la maison mère pour le compte de ses filiales sont facturés à ces dernières.

La perte d'exploitation ressort à (43 464) euros contre (206 589) euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 3 personnes.

Le résultat financier est de 21 056 euros. Ce résultat s'explique par le produit des intérêts sur compte courant des filiales (1) Francesco Smalto Suisse pour un montant de 91 544 euros, (2) F.S.I. pour un montant de 323 041 euros. Les charges financières sont imputables aux intérêts sur emprunt obligataire pour (300 820) euros et aux charges d'intérêts sur LDC pour (1 093) euros, Pontault DS pour (29 288) euros et Cadanor pour (62 312) euros.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice est en forte amélioration et ressort à (22 408) euros contre (466 743) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est négatif de (3 102) euros contre (2 665) euros au titre de l'exercice précédent.

Ainsi, au 31 mars 2016, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette comptable de (25 511) euros contre une perte nette comptable de (469 409) euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2016, le total du bilan de la Société s'élève à 41 062 697 euros contre 37 295 601 euros pour l'exercice précédent.

### Comptes consolidés

**Le chiffre d'affaires H.T.** s'élève à 12 637 K€ à fin mars 2016 contre 14 368 K€ à fin mars 2015, soit une baisse de 12% (1 731 K€).

Cette baisse globale du chiffre d'affaires résulte des évolutions suivantes :

- Le chiffre d'affaires des boutiques en propre résiste bien dans un contexte de distribution difficile au cours des six derniers mois. Il présente une baisse annuelle de 6% par rapport à l'exercice 2014 ó 2015, soit une diminution de 291 K€.
- La Couture présente une hausse importante du chiffre d'affaires, de 108% par rapport à l'exercice antérieur. Le chiffre d'affaires passe de 1 347 K€ à 2 805 K€, soit une augmentation de 1 458 K€.
- L'activité Négoce est en recul, en France et à l'international soit -39%. Ainsi, la France, en particulier, ressort avec un chiffre d'affaires de négoce de 1 301 K€ contre 1 851 K€ l'année dernière, soit une baisse de 30%, mais avec une meilleure rentabilité compte tenu de la fermeture du corner des Galeries Lafayette.  
L'international présente une baisse de 46% soit 1 270 K€ pour 2 376 K€ en N-1. Deux nouvelles franchises ont été ouvertes à Amman et Kiev.
- Les produits liés aux licences ont baissé de 53%, de 1 523 K€ à 710 K€ en raison notamment de l'arrêt de la licence Chine.

**Les coûts d'achats des marchandises vendues** s'élèvent à 6 417 K€ et ont baissé de 17% comparativement à mars 2015 où elles s'élevaient à 7 730 K€.

**La marge brute** ressort à 49% contre 46% au cours de l'exercice précédent. La hausse de la marge est due à un meilleur contrôle des marges en boutiques en propre.

**Les frais de personnel** baissent de 63 K€ et passent à 5 082 K€ en mars 2016 contre 5 145 K€ en mars 2015.

**Les autres charges d'exploitation** s'élèvent à 4 148 K€ contre 3 685 K€ à fin mars 2015 et sont composées des autres achats et charges externes, des autres services et des autres charges d'exploitation, qui ont évolué comme suit :

- Les autres achats et charges externes s'élèvent à 1 800 K€.
- Les autres services extérieurs s'élèvent à 2 191 K€ contre 2 196 K€.
- Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 156 K€.
- Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation passent de 2 043 K€ à 1 114 K€.

Ainsi, **le résultat d'exploitation consolidé** ressort à (4 106) K€ contre (3 348) K€ au titre de l'exercice précédent.

Le **résultat financier** est déficitaire de (68) K€ contre 427 K€ au titre de l'exercice précédent, avec des produits financiers de 311 K€ et des charges financières de (379) K€.

L'écart par rapport à l'exercice précédent réside essentiellement de l'impact moins favorable des gains de change sur le CHF (produit financier de +312 K€ vs. +724 K€ pour l'exercice précédent).

Après une charge d'impôt de (660) K€ et l'amortissement de l'écart d'acquisition sur la filiale Francesco Smalto (Suisse) SARL pour 144 K€, **le résultat net part du Groupe** est de (5 609) K€.



## **EVOLUTION PREVISIBLE / PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'exercice 2015/2016 a bénéficié d'un certain nombre d'impacts favorables sur les coûts et la marge brute et a également démontré, à travers la reprise de l'activité Couture, son potentiel de croissance dès lors que la qualité des produits s'accompagne des moyens commerciaux appropriés.

Ces éléments devraient à nouveau contribuer favorablement à l'activité et au résultat d'exploitation sur le prochain exercice avec une forte pression sur les coûts et la poursuite d'une très forte croissance de la Couture.

En outre, les ventes en boutiques en propre devraient retrouver un taux de croissance significatif sur les historiques très dégradés des 5 derniers mois du dernier exercice et bénéficier des actions en cours telles que : développement de la demi-mesure, recherche d'apporteurs d'affaires, arrivée de la nouvelle équipe de création avec un premier impact sur la collection PE 17. Par ailleurs, la cession de Cannes impactera le second semestre de l'exercice en chiffre d'affaires (mais pas en résultat).

Les ventes en négoce bénéficieront des effets d'ouvertures de franchises (Amman et Kiev) et d'actions de développement commercial qui ont manqué à l'exercice en cours (appuyées par la nouvelle collection).

L'orientation des ventes de négoce reste favorable du fait des actions de fond entreprises sur l'architecture des collections et les modes de fonctionnement, et de la nouvelle équipe de style qui contribuera à l'effort commercial dans la durée.

Au total, si l'exercice 2016/17 doit marquer une reprise du chiffre d'affaires et une amélioration sensible du résultat opérationnel, il comporte une certaine dose d'incertitude qui conduit à envisager le retour à l'équilibre pour l'exercice 2017/18.

A plus moyen terme, la Société reste confiante dans son potentiel de croissance, compte tenu de la qualité de ses actifs et de sa stratégie qui s'appuie sur ses savoir-faire et sur un marché du très haut de gamme masculin qui, tout en ayant perdu une partie de sa dynamique, présente de nombreuses opportunités.

Sa stratégie reste fondée sur le très haut de gamme à fort niveau de marge en assurant un haut niveau de qualité en matière de produit, de service et de création.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune acquisition ni prise de participation au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Nous vous exposons ci-après les résultats de nos filiales et participations :

La société **FRANCESCO SMALTO INTERNATIONAL**, société par actions simplifiée au capital de 11 272 670,84 €, détenue directement à 100%, dont le siège social est sis au 2 rue de Bassano 075116 PARIS, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 329 120 794 a réalisé, pour son exercice clos le 31 mars 2016, un total des produits d'exploitation de 11 978 K€, un résultat d'exploitation de (2 831) K€. Le résultat net déficitaire de l'exercice ressort à (4 478) K€.

La société **LUXURY DISTRIBUTION CANNES**, société par actions simplifiée au capital de 2 212 500 euros, détenue à 100%, dont le siège social est sis 2 rue de Bassano 075116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Cannes sous le numéro 421 600 024 a réalisé, pour son

exercice clos le 31 mars 2016, un total des produits d'exploitation de 814 K€, un résultat d'exploitation de (61) K€. Le résultat net déficitaire de l'exercice ressort à (50) K€.

Aux termes d'un acte sous seing privé signé le 22 juin 2016, le droit au bail de la boutique Smalto sise au 3, bd de la Croisette à Cannes a été cédé au profit de la société Finamas.

La société **FRANCESCO SMALTO (Suisse Sàrl)**, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 CHF, détenue à 100%, dont le siège social est sis 19 quai du Mont Blanc - 1201 Genève, immatriculée au registre du commerce suisse sous le numéro CH-660-0185998-5 a réalisé, pour son exercice clos le 31 mars 2016, un total des produits d'exploitation de 551 KCHF, un résultat d'exploitation de (639) KCHF. Le résultat net de l'exercice ressort à (414) KCHF.

### **MANDATS SOCIAUX**

Nous vous invitons à consulter en annexe du présent rapport, en application des dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, la liste des mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Nous vous précisons que le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Engler arrive à échéance à l'assemblée générale annuelle ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 mars 2016. Nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une durée de six exercices et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 mars 2022.

### **SEUIL DE PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL SOCIAL**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que le personnel de la Société ne détient aucune action composant le capital social.

### **SITUATION DES MANDATS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le mandat du Commissaire aux Comptes n'arrive pas à expiration à la présente Assemblée Générale.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous avons donné à votre Commissaire aux Comptes les indications utiles concernant les conventions conclues et poursuivies au cours de l'exercice pour lui permettre de présenter son rapport spécial prescrit par l'article L.225-40 du Code du commerce et nous vous soumettons une résolution relative à l'approbation des termes de son rapport.

### **TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'Augmentation DE CAPITAL**

En application de l'article L.225-100 al. 7 du Code de commerce, vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant, de façon synthétique, les délégations accordées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 16 mars 2016 : <b>Délégations données au Conseil d'Administration par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire</b>	<b>Montant maximal de l'augmentation de capital (en Euros)</b>	<b>Echéance de la délégation</b>	<b>Utilisation des délégations faites par le Conseil d'Administration / Nombre d'actions émises</b>	<b>Modalités de détermination du prix</b>
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes (5 <sup>ème</sup> résolution de l'AGOAE du 16 mars 2016)	2 500 000	15 avril 2018	Non utilisée	Actions gratuite et/ou élévation de la VN des actions existantes.
Augmentation de capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (7 <sup>ème</sup> résolution de l'AGOAE du 16 mars 2016)	50 000 000	15 avril 2018	Non utilisée	Fixé par le Conseil d'Administration
Augmentation de capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (8 <sup>ème</sup> résolution de l'AGOAE du 16 mars 2016)	50 000 000	15 avril 2018	Non utilisée	Fixé par le Conseil d'administration

Augmentation du nombre de titres émis en cas de demandes excédentaires dans le cadre des émissions visées sous les 7ème et 8ème (9ème résolution de l'AGOAE du 16 mars 2016)	50 000 000	15 avril 2018	Non utilisée	Prix égal à celui de l'émission initiale
--	------------	---------------	--------------	--

\* \* \* \*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**Le Conseil d'Administration**



**RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date d'arrêté	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014	31/03/2013	31/03/2012
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 194 960	2 194 701	2 194 701	4 385 896	4 214 764
Nombre d'actions					
- ordinaires	21 949 607	21 947 607	21 947 607	21 929 482	21 073 822
- à dividendes prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 438 983	1 655 322	1 836 416	2 008 180	1 976 908
Résultat avant impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	-25 345	62 937	40 497	99 065	105 017
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot.Amortissements et provisions	-167	-532 346	-900 273	-948	-9 870
Résultat net	-25 510	-469 409	-859 776	98 116	95 147
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,001	0,003	0,002	0,005	0,005
Résultat après impôt, participation, Dot.Amortissements et provisions	-0,001	-0,021	-0,039	0,004	0,005
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	3	4	6	8	10
Masse salariale	146 609	210 037	214 895	285 558	396 982
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociales, œuvres sociales...)	83 458	119 549	124 985	158 591	202 829

## LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

### Liste des mandats de Monsieur Alain DUMENIL

- Président du Conseil d'Administration des sociétés : Acanthe Développement, Alliance Développement Capital SIIC ó ADC SIIC, CiCom jusqu'au 27 juin 2016, Dual Holding jusqu'au 30 juin 2016, Gepar Holding ;
- Administrateur des sociétés : Ardor Capital SA, Ardor Investment SA, Cadanor, CiCom, Dual Holding, Foncière 7 Investissement, Foncière Paris Nord, Smalto;
- Administrateur et Président des sociétés : Agefi, CC Management jusqu'au 13 novembre 2015, Dual Real Estate Investment jusqu'au 12 novembre 2015 ;
- Administrateur Délégué des sociétés : Alliance Développement Capital SIIC ó ADC SIIC, Design & Création, Ingéfin, Védran ;
- Membre du Comité de Direction de la société : Ad Industrie ;
- Gérant des sociétés : Editions de l'Herne, GFA du Haut Béchnol, Padir, Suisse Design et Création, Société Civile Mobilière et Immobilière JEF, Suchet, Valor ;
- Co-gérant de la société : Francesco Smalto Suisse.

### Liste des mandats de Monsieur Patrick ENGLER

- Président Directeur Général et Administrateur de la société : Alliance Finance ;
- Directeur Général et administrateur de la société : Acanthe Développement ;
- Président du Conseil d'Administration de la société : CiCom depuis le 27 juin 2016 ;
- Administrateur des sociétés : Alliance Développement Capital S.I.I.C - ADC SIIC, Ardor Capital SA, Cadanor, CiCom, Dual Holding, FIPP, Foncière 7 Investissement, Foncière Paris Nord, Gepar Holding depuis le 29 juin 2015, Smalto ;
- Représentant d'une personne morale administrateur dans la société : Alliance Finance ;
- Directeur général des sociétés : CC Management jusqu'au 13 novembre 2015, Dual Real Estate Investment jusqu'au 12 novembre 2015, Gepar Holding jusqu'au 29 juin 2015 ;
- Directeur de la société : Adimm Concept et Gestion jusqu'au 29 juin 2015 ;
- Gérant des sociétés : Agence Haussmann Transactions Immobilier de Prestige, Ingénierie, Ingénierie et Gestion, Sep 1.

### Liste des mandats de Monsieur Bernard FLOBERT

- Président Directeur Général: Smalto ;
- Gérant de la société : Pontault DS ;
- Président : Advenia Conseil.
- Co-gérant de la société : Francesco Smalto Suisse.

### Liste des mandats de Madame Laurence DUMENIL

- Administrateur des sociétés : Smalto, Foncière 7 Investissement.